

Artículo publicado en Le Monde

13 de Enero de 2006

Les Européens viennent de découvrir, à l'occasion du conflit sur le prix du gaz entre la Russie et l'Ukraine, qu'ils ne disposent pas d'une politique commune de l'énergie et qu'en matière d'approvisionnement les pays de l'Union en sont restés largement au principe du "chacun pour soi". C'est une situation d'autant plus paradoxale que l'Europe s'est d'abord construite sur la question de l'énergie.

Avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1952, les Etats ont décidé d'organiser en commun la production et la fourniture du combustible dont ils avaient besoin pour assurer leur reconstruction. Avec la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) en 1957, ils se sont donné les moyens d'une solution collective à l'approvisionnement de l'Europe, au lendemain de la crise de Suez.

"Aujourd'hui l'Europe occidentale importe le cinquième de l'énergie qu'elle utilise, soulignait alors Jean Monnet. D'ici dix ans ces importations s'élèveront au tiers de ses besoins." Près d'un demi-siècle plus tard, les importations couvrent quelque 50 % des besoins européens. Si rien n'est fait, ce pourcentage sera de 70 % en 2030. Si le projet CECA avait surtout pour but de réduire l'insécurité, "génératrice d'asservissement ou de conflit", selon Jean Monnet, par rapport aux "magnats de la Ruhr", le projet Euratom devait, disait-il, permettre aux pays européens, "en développant et en unissant leurs ressources", de "maintenir dans les limites raisonnables leurs importations de pétrole et de charbon".

En s'efforçant de consolider l'énergie traditionnelle et de préparer l'énergie future, l'Europe de Robert Schuman et de Jean Monnet pensait se prémunir contre les difficultés à venir. Mais les circonstances en ont décidé autrement. Le traité créant la CECA a permis le retrait en bon ordre du charbon en finançant la fermeture des usines. Et le traité instituant Euratom n'a pas produit les effets escomptés : trop coûteuse, l'énergie nucléaire ne s'est pas révélée assez compétitive et les Etats qui l'ont développée l'ont fait sans concertation avec leurs partenaires européens.

Entre-temps, le pétrole, produit sûr et bon marché, a bouleversé le paysage. Le système a fonctionné assez bien pour que la Communauté ne juge pas nécessaire d'adopter une politique commune, les grandes compagnies assurant la régulation du marché. Il a fallu attendre la crise de 1973 pour que se pose la question de l'approvisionnement d'une Europe dont la dépendance ne cessait de croître. Mais l'Union, malgré quelques timides tentatives, n'est pas parvenue à mettre en place une stratégie collective.

Depuis quelques années, le débat est relancé. Plusieurs directives ont été adoptées sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables. En décembre, la Commission a engagé des actions contre plusieurs pays pour les inciter à mettre en oeuvre les directives sur les biocarburants et à appliquer la législation sur

l'étiquetage des appareils électroménagers. Ces textes visent à réduire la dépendance de l'Europe, soit en réduisant la demande, soit en diversifiant les sources.

Les initiatives de l'Union ne sont pas négligeables. Mais elles ne peuvent donner des résultats qu'à long terme. En attendant, la question essentielle est celle des relations entre l'Europe et les pays fournisseurs. Elle relève donc de la géostratégie, c'est-à-dire de la politique étrangère. Autrement dit, il n'y aura pas de politique commune en matière d'énergie tant que l'Europe ne se sera pas dotée d'une diplomatie commune. Les Etats le savent, mais la défense des intérêts nationaux continue de prévaloir, surtout lorsqu'il s'agit d'assurer l'approvisionnement en énergie, instrument-clé de la croissance économique et symbole par excellence de la souveraineté.

THOMAS FERENCZI